

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
ORDRE DU JOUR  
25 MAI 2021**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 Aucun
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
  - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 5.1 Aucun
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
  - 6.1 Affectation d'un montant de 491,206\$ provenant des surplus non affectés visant le paiement des travaux relatif à la réfection de la Grande Ligne du Rang Double
  - 6.2 Autorisation - Entente de droit de passage sur le lot 6 406 966
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
  - 7.1 Aucun
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
  - 8.1 Demande de dérogation mineure numéro DM2021-001 - 727 Montée Douglass - Lot numéro 5 826 122
- 9 TRAVAUX PUBLICS
  - 9.1 Autorisation de l'octroi d'un mandat d'étude géotechnique et analyses des sols
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
  - 10.1 Aucun
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
  - 11.1 Aucun
- 12 VARIA
  - 12.1 Aucun
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
  - 13.1 Aucun
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue Mardi, le 25 mai 2021 à 18H00 par vidéoconférence tel que prescrit par l'arrêté du Ministre de la Santé et des Services sociaux.

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean Cheney, maire  
M. Michel Monette conseiller poste #1  
M. Jean-Marie Mercier conseiller poste #2  
M. Martin Van Winden conseiller poste #3  
M. Maurice Boissy conseiller poste #4  
Mme Carole Forget conseillère poste #5  
M. Jérémie Letellier conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean Cheney;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & secrétaire-trésorier

Absence motivée:

**2021-05-120 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Sur proposition de M. Jean-Marie Mercier,  
Appuyé par M. Martin Van Winden, il est résolu :

Que la séance du conseil soit ouverte à 18h00.

**ADOPTÉE**

**2021-05-121 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Mme Carole Forget,  
Appuyé par M. Jérémie Letellier, il est résolu :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que transmis dans l'avis de convocation.

**ADOPTÉE**

**SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES**

**2021-05-122 Affectation d'un montant de 491,206\$ provenant des surplus non affectés visant le paiement des travaux relatif à la réfection de la Grande Ligne du Rang Double**

01. Considérant que les travaux de réfections de la Grande Ligne du Rang Double était prévu dans le cadre de la programmation TECQ 2019-2024;

02. Considérant que l'adoption de la programmation TECQ est suspendu jusqu'à ce que des orientations dans le dossier du financement de la mise à niveau de l'usines d'épuration des eaux usées soient prises;

03. Considérant qu'il est nécessaire d'établir une nouvelle source de financement pour les travaux de réfections de la Grande Ligne du Rang Double.

Il est proposé par M. Michel Monette,  
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu :

D'autoriser l'affectation d'un montant de 491,206\$ provenant des surplus non affectés visant le paiement des travaux relatif à la réfection de la Grande Ligne du Rang Double.

**ADOPTÉE**

**2021-05-123 Autorisation - Entente de droit de passage sur le lot no.6 406 966**

01. Considérant que la municipalité a acquis le lot 6 406 966 ayant façade sur le rang Cyr;

02. Considérant que Madame Patricia Dorantes Brassard et Monsieur Vincent Grégoire ont acquis le lot 5 826 260 ayant façade sur la route 219;

03. Considérant que Madame Patricia Dorantes Brassard et Monsieur Vincent Grégoire ont transmis une demande de droit de passage sur le lot 6 406 966 vers le lot 5 826 260;

Il est proposé par M. Maurice Boissy,  
Appuyé par Mme Carole Forget et résolu :

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la municipalité, une entente de droit de passage sur le lot 6 406 966 à la faveur de Madame Patricia Dorantes Brassard et Monsieur Vincent Grégoire.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

\*M. Jérémie Letellier, conseiller au siège #6 s'est abstenu de manifester son droit de vote, pour ce point uniquement.

**SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT**

**2021-05-124 Demande de dérogation mineure numéro DM2021-001 - 727 Montée Douglass - Lot numéro 5 826 122**

01. Considérant que, conformément à la loi, aux arrêtés et décret du ministre de la Santé et des Services sociaux, s'est tenu une consultation une consultation relativement à la demande de dérogation mineure formulée par Monsieur Marc-Antoine Vigneault, chargé de projet pour Stross Napierville, pour l'immeuble situé au 727 Montée Douglass sur le lot numéro 5 826 122. Cette consultation s'est tenue préalablement à la séance, par écrit, du 7 au 24 mai 2021;

02. Considérant que Monsieur Marc-Antoine Vigneault, chargé de projet pour Stross Napierville, a demandé une dérogation mineure pour l'immeuble situé au 727 Montée Douglass sur le lot numéro 5 826 122 du cadastre du Québec;

03. Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme par sa résolution CCU-21-08, en date du 27 avril 2021, à l'effet d'autoriser cette dérogation mineure, considérant que :

1-la marge de recul s'agence avec celle de construction similaires à proximité;  
2-l'appréciation de la qualité architecturale de la construction par le comité à la présentation de modélisations 3D.

04. Considérant la publication d'un avis public informant de cette consultation écrite.

Il est proposé par Mme Carole Forget  
Appuyé par M. Michel Monette et résolu :

D'accorder, conformément au Règlement sur les dérogations mineures, la demande de dérogation mineure DM-2021-001 pour la propriété situé au 727 Montée Douglass, portant le numéro de lot 5 826 122 du cadastre du Québec, de façon à autoriser un bâtiment principal jusqu'à 20 mètres de la marge avant, considérant qu'en vertu des dispositions du règlement de zonage, il est établi que la norme est de 30 mètres dans la zone C-202, le tout en référence au plan d'implantation préparé par M. Jacques Beaudoin, arpenteur-géomètre, le 14 avril 2021, sous le numéro 18-26682-P-1 de ses minutes 20 633.

**ADOPTÉE**

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**TRAVAUX PUBLICS**

**2021-05-125 Autorisation de l'octroi d'un mandat d'étude géotechnique et analyses des sols**

01. Considérant un appel d'offres pour un mandat d'étude géotechnique et analyses des sols se terminant le 12 mai;

02. Considérant la réception de 4 soumissions déposés qui ont été vérifiés pour conformité par la firme Shellex;

03. Considérant une recommandation de la firme Shellex quant à l'octroi du mandat à la plus basse soumission conforme "Les Laboratoires de la Montérégie" au montant total de 56 527,46 \$ (toutes taxes incluses);

04. Considérant qu'un mandat d'étude géotechnique et analyses des sols est une étape préliminaire dans un processus d'établissement d'un programme de rajeunissement du réseau routier sur 8 ans;

05. Considérant qu'un dossier complet est nécessaire pour soumettre ceux-ci à l'obtention de subvention.

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier  
Appuyé par Mme Carole Forget et résolu :

D'entériner la recommandation de la firme Shellex et d'autoriser l'octroi d'un mandat d'étude géotechnique et analyses des sols à la firme "Les Laboratoires de la Montérégie" au montant total de 56,527.46 \$ (toutes taxes incluses).

**ADOPTÉE**

**2021-05-126 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de M. Jérémie Letellier,  
Appuyé par Mme Carole Forget, il est résolu :

Que la séance du conseil soit levée à 18h33.

**ADOPTÉE**

---

JEAN CHENEY  
MAIRE

---

JAMES LANGLOIS-LACROIX  
DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER